

À Roanne, Lyon ou Nantes, des Français tentés de se faire justice eux-mêmes



Article rédigé par *Boulevard Voltaire*, le 29 octobre 2022

Source [Boulevard Voltaire] : Dans la nuit de jeudi à vendredi, à Roanne (Loire), la mère d'une enfant de 6 ans aperçoit en pleine nuit l'homme qui vient d'agresser sexuellement son enfant dans le pavillon familial. Il s'y est introduit frauduleusement avant de prendre la fuite. L'agresseur présumé est un mineur isolé de 16 ans.

Dans un témoignage recueilli par [Le Progrès](#), Aniss, le jeune père de famille, témoigne d'une vie bouleversée depuis l'agression : « *Ma femme est partie dans sa famille avec nos enfants, explique-t-il. Elle ne veut plus dormir ici. Elle et ma fille sont traumatisées;* » Furieux, Aniss s'emploie à rendre coup pour coup dès le lendemain : le matin, son épouse et lui portent plainte en donnant une description physique très détaillée de l'homme qui a fait face à la mère de famille dans la chambre de la victime. Ce portrait-robot permet à Aniss et à quelques amis d'identifier l'adolescent le soir même lors d'une patrouille de voisinage dans le quartier. L'agresseur est passé à tabac. Un acte que le père de famille « *ne regrette pas* » : il appelle lui-même la police. L'adolescent est alors conduit aux [urgences](#) où il se voit délivrer dix jours d'ITT avant d'être placé en garde à vue puis déféré, mis en examen et placé en détention provisoire.

Une première enquête est ouverte suite au viol de la fillette, une deuxième enquête devrait suivre concernant le règlement de comptes auquel a participé le père de la victime. Car, pour la Justice, les méfaits de l'agresseur présumé « *ne justifient pas et ne légitiment pas les violences qu'il a subies,*[commente](#) le procureur de la République de Roanne, Abdelkrim Grini, auprès de *BFM TV*. *Le procureur de la République que je suis ne peut pas tolérer ce type de comportement.* »

Retrouver l'intégralité de l'article [en cliquant ici](#)

29/10/2022 01:00